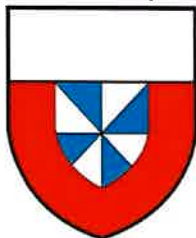


CHESEAUX
s/Lausanne



Conseil Communal

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 7 mai 2024

Président : DECOTIGNIE Jean-Dominique

Excusés : BAGNOUD Florence – VANEY Caroline – VANEY Patrick – ZAUGG Livia – ZEQIRI Medi

Absents : ARNESANO Serge – JAILLET Philippe – MERCURI Salvatore

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Préavis 28/2024 « Demande de crédit pour la démolition du bâtiment ECA N° 324 – ancienne bibliothèque – et le déplacement des modules de DLV ».
- 6) Préavis 29/2024 « Demande de crédit complémentaire relatif au préavis 53/2020 pour la réfection du temple de Cheseaux ».
- 7) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

Le Président indique avoir reçu la démission de Mme Catherine Prudhomme pour des raisons de santé ; il fait lecture de sa lettre et la remercie pour son engagement en lui souhaitant de tout cœur de récupérer pleinement et rapidement l'énergie qu'elle avait en début de législature et, qui sait, nous revenir en pleine forme à la prochaine législature.

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

En page 3, chapitre 6, 5^{ème} paragraphe, en page 4, 1^{er} paragraphe et en page 5, chapitre 10, 1^{er} paragraphe, les interventions ne sont pas de M. Yves-Marie Hostettler mais de M. David Hofstetter.

En page 4 – point 7 – 4^{ème} paragraphe – 1^{ère} ligne : il faut lire « la DGMR n'avait pas pris en compte ... ».

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

La personne pressentie en remplacement de Mme Catherine Prudhomme n'ayant pas pu se libérer pour ce soir, son assermentation est reportée à la séance du 18 juin 2024. Aucune autre modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.**

2) Communications du Président

Le bureau a fonctionné ce jour pour nommer les membres d'une commission pour un préavis qui sera présenté au Conseil du mois de juin. Les prochaines votations sont prévues pour le 9 juin 2024.

Pour sa part, le Président a participé à la soirée des nouveaux habitants pour présenter le Conseil ; des représentants des deux groupes étaient également présents et ont pu répondre aux différentes questions des nouveaux habitants.

Le Président tient à féliciter Mme Naïcha Kähr, de l'Entente villageoise, pour son élection en qualité de Municipale, en remplacement de Mme Giuseppa Sicuro, démissionnaire.

3) Communications de la Municipalité

M. Etienne Fleury, Syndic, excuse Mme Liliane Annen, Municipale, pour son absence de ce soir. Il donne les informations suivantes :

- L'engagement au 13 mai 2024 de M. Raphaël Thélin, en qualité de secrétaire municipal.
- L'engagement de M. Daniel Pelouski au 1^{er} juin 2024 pressenti pour le remplacement de M. Christian Franco, boursier, qui prendra sa retraite prochainement.
- L'engagement de M. Stéphane Perret au 15 juillet 2024, au service technique, dont la mission principale sera de mettre en place le système d'information du territoire (SIT) communal permettant ainsi le référencement géographique, ce qui facilitera le travail administratif.
- Le planning des travaux du chantier DLV est respecté et le chantier du Châtelard a bien commencé.

Mme Giuseppa Sicuro, Municipale, annonce le report de la réponse au Postulat du Château sous forme d'un préavis au 2^{me} semestre 2024. En ce qui concerne l'aménagement du chemin piétonnier Mon Repos-Grand Pré, les travaux ont débuté et il sera probablement ouvert à fin juin 2024.

Mme Jacqueline Dieperink, Municipale, rappelle que l'année dernière la commission des affaires régionales (CARI) avait été mandatée pour étudier un projet de modification des statuts de l'ARASPE « Association régionale d'action sociale Prilly Echallens ». Toutes les communes concernées ont répondu. Le comité de l'ARASPE prendra une décision la semaine prochaine. Le Conseil sera sollicité pour une validation. À la suite du remaniement des différents bureaux, une partie de nos bénéficiaires devait aller à Prilly une autre à Echallens ; à partir de maintenant tout est regroupé à Prilly.

Mme Jacqueline Dieperink, Municipale, signale qu'un préavis sera présenté au prochain Conseil pour l'assainissement des pieds de la façade de DLV1. Il a en effet été constaté depuis plusieurs d'années des infiltrations d'eau ; les travaux étaient prévus plus tard mais les travaux sur la route et la création d'une rampe d'accès au bâtiment risquent de rendre ces travaux d'assainissement difficiles voire impossibles. Il a donc été décidé de les faire en même temps que les travaux de la route d'où la soumission rapide du préavis.

Mme Martine Lob, Municipale, informe que l'installation de la nouvelle place de jeux se passe bien et qu'elle sera ouverte au début de mois de septembre 2024.

M. Etienne Fleury, Syndic, indique que les travaux relatifs aux terrains du Tennis Club sont terminés et qu'ils donnent entière satisfaction aux utilisateurs.

4) Informations régionales

--

5) Préavis 28/2024 « Demande de crédit pour la démolition du bâtiment ECA N° 324 – ancienne bibliothèque – et le déplacement des modules de DLV »

Le Président demande à M. Basile Monnier de faire lecture des conclusions du rapport de la commission ad hoc.

M. Basile Monnier fait lecture des conclusions du rapport lesquelles recommandent d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de démolition du bâtiment ECA N° 324 « ancienne bibliothèque » et de déplacer les modules de DLV, d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 173'000.00 TTC pour ce faire, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt, ceci aux meilleures conditions du marché, et de donner décharge à la commission de son mandat.

M. Jean-Dominique Decotignie, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- Le préavis 28/2024 est accepté à l'unanimité moins deux avis contraires et une abstention.

6) Préavis 29/2024 « Demande de crédit complémentaire relatif au préavis 53/2020 pour la réfection du Temple de Cheseaux »

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Florian Hofstetter fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'accepter la demande de crédit complémentaire relatif au préavis 53/2020 pour la réfection du Temple de Cheseaux, d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 61'200.00 pour les travaux supplémentaires du couvert de la fontaine adjacente au Temple et de donner décharge à la commission de son mandat.

M. Jean-Dominique Decotignie, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée le Président passe au vote.

- Le préavis 29/2024 est accepté à l'unanimité

7) Divers et propositions individuelles

M. Basile Monnier demande si des projets sont prévus à l'emplacement actuel de la ferme Cottier qui a brûlé dernièrement.

Mme Giuseppa Sicuro, Municipale, répond que la Municipalité a déjà été contactée pour des projets mais rien de concret n'est encore défini.

M. Hanspeter Guggenbuhl demande, concernant l'éclairage public, pourquoi les lampadaires sont de nouveau tous allumés ? De plus, toutes les communes autour de Cheseaux participent à la nuit des étoiles qui a lieu au mois d'août, à l'exception de notre commune malgré plusieurs interventions de sa part au Conseil. Il souhaiterait que la nuit des étoiles soit respectée à l'avenir dans notre Commune.

M. Etienne Fleury, Syndic, confirme que, concernant l'éclairage public et après des demandes citoyennes dans certains quartiers, il a été décidé de revenir en arrière. Pour la nuit des étoiles (Perséides), aujourd'hui la commune ne dispose pas des outils nécessaires à la télégestion de l'éclairage et nous devrions faire intervenir la Romande énergie pour venir éteindre et rallumer ce qui nous coûterait plus de CHF 5'000.00. La Municipalité a en projet l'installation d'une télégestion de l'éclairage. Il sera possible alors de gérer l'éclairage lampadaire par lampadaire. Il relaiera la demande à sa collègue, Mme Liliane Annen, Municipale, qui rectifiera si nécessaire ses réponses.

Mme Martine Furrer demande les raisons de la fermeture de la route de Genève depuis quelques jours.

M. Etienne Fleury, Syndic, indique qu'il y a une remise en état des conduites d'eau potable. La réouverture est prévue pour ce week-end avec encore quelques fermetures ponctuelles déjà planifiées.

Jean-Dominique Decotignie

Patricia Alvarez

Président du Conseil

Secrétaire du Conseil

*Séance levée à 21.00
Cheseaux, le 9 mai 2024*

Prochaines séances :
Mardi 18 juin 2024 à 18h30
Mardi 8 octobre 2024
Mardi 12 novembre 2024
Mardi 17 décembre 2024